

H/D
REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET

N° 047/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION

DE HAUTS CADRES AU MINISTERE
DE LA COOPERATION

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret N° D/04/010/PRG/SGG du 23 février 2004, portant
nomination du Premier Ministre et remaniement partiel du
Gouvernement ;

VU le Décret N° D/99/017/PRG/SGG du 5 mai, portant remaniement
ministériel ;

DECRETE,

Article 1^{er} : Sont nommés dans les fonctions ci-après les
cadres dont les noms suivent:

1. **Secrétaire Général** : Monsieur CISSE Mohamed, Magistrat, précédemment
Directeur National Adjoint de la Coopération
2. **Chef de Cabinet** : Monsieur BAH Abdoul Aziz, Administrateur Civil,
précédemment Directeur National Adjoint du Protocole au Ministère des
Affaires Etrangères
3. **Conseiller Economique** : Cé Gamy, Economiste, précédemment en service
à la Direction Nationale de la Coopération
4. **Conseiller Juridique** : Madame CAMARA Mariama, Magistrat,
précédemment Juge de Paix à Coyah
5. **Conseiller Technique** : Monsieur DIALLO Saïkou Yaya, Administrateur Civil,
précédemment en service à la Direction Nationale de la Coopération
6. **Directeur National de la Coopération** :
Monsieur BANGOURA Sékouba, confirmé

5. **Directeur National Adjoint de la Coopération :**
Monsieur DIALLO Moustapha, Administrateur Civil, précédemment en service à la Direction Nationale de la Coopération
6. **Directeur National de l'Intégration :**
Monsieur SANO N'FALLY, confirmé
7. **Directeur National Adjoint de l'Intégration :**
Monsieur DIALLO Alpha Yaya, confirmé

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 1^{ER} /07 2004



GENERAL LANSANA CONTE